

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2018/07/20/2018014734/justel>

Dossier numéro : 2018-07-20/25

Titre

20 JUILLET 2018. - Arrêté ministériel établissant le code de bonne pratique pour l'exécution de recherches archéologiques préliminaires et de fouilles archéologiques et pour l'utilisation de détecteurs de métaux et le rapport qui y a trait

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 05-04-2019 inclus.

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 26-11-2018 page : 90227

Entrée en vigueur : 01-10-2018

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AM 2019-03-29/04, art. 2, 002; En vigueur : 01-04-2019>